

« L'organisation de l'Église n'est plus adaptée à la réalité de notre pays »

Ambroise Laurent

Source : <https://www.la-croix.com/a-vif/l-organisation-de-leglise-nest-plus-adaptee-a-la-realite-de-notre-pays-20250324>

Le 24 mars 2025 à 17:22



Secrétaire général adjoint de la CEF chargé des affaires économiques, sociales et juridiques de 2018 à 2024, Ambroise Laurent considère que l'Église doit reconfigurer sa manière d'être dans la société. Il prône la réduction du nombre de diocèses et la définition de « *quelques domaines essentiels pour l'annonce de l'Évangile* ».

L'actualité de l'Église de ces six dernières années a été mouvementée : drame et scandale des abus sexuels, incendie puis reconstruction de Notre-Dame, atteintes aux biens et aux personnes. Le recul de son influence dans les débats publics s'est confirmé. Et en son sein, les changements se sont aussi multipliés : Synode sur la synodalité, place des femmes, ministères laïcs institués, relations avec les traditionalistes, etc.

C'est dans [ce contexte](#) que la Conférence des évêques de France va élire son nouveau président début avril prochain. Les spécialistes chercheront à décrypter l'état d'esprit et les orientations des évêques dans le choix du successeur de Mgr de Moulins-Beaufort. Mais quelle va être la feuille de route du nouveau président ?

Élu au cœur de la crise des abus, Mgr de Moulins-Beaufort avait reçu implicitement celle de construire, avec tous les évêques, une réponse aux attentes [des personnes victimes de violences sexuelles](#). Avec le Conseil permanent sortant, il a aussi mené à bien une réforme de la conférence elle-même : réduction du nombre d'instances, simplification de l'organigramme, innovations à l'Assemblée plénière. Ces étapes étant franchies, il est maintenant possible d'aller de l'avant. Mais il ne peut pas s'agir de reprendre simplement le cours habituel des dossiers qui se répartissent entre les urgences et les affaires courantes.

Réduire les dépenses

L'Église n'a plus les moyens de continuer à fonctionner comme par le passé. Mais elle n'est pas condamnée au déclin ; et elle peut renforcer vraiment le souffle et [le dynamisme qui l'animent](#) toujours si elle modifie sa manière de fonctionner. Ayant contribué à la gestion de ses affaires économiques, sociales et juridiques, m'exprimant ici à titre personnel, je viens verser au débat deux suggestions concrètes qu'il me semblerait opportun de mettre en œuvre, dès maintenant. La première serait que l'Église en France ramène ses dépenses courantes au niveau de ses ressources régulières, et même en deçà, afin de retrouver des marges de manœuvre. Celles-ci sont nécessaires

pour pouvoir innover, investir et adapter plus avant sa pastorale au monde d'aujourd'hui, marqué par l'individualisme, la digitalisation, la sécularisation.

Or la plupart des diocèses ont un fonctionnement courant déficitaire, car ils entretiennent des structures et [un immobilier surdimensionnés](#). Pour rétablir l'équilibre, il convient de réduire de manière significative les charges dans chacun d'entre eux ; et il faut aussi diminuer le nombre des diocèses. Depuis Napoléon, l'Église est organisée avec un diocèse par département, soit au total une centaine d'Églises particulières (terme canonique), de plus en plus disparates et fragiles : en moyenne à compter du mois d'octobre, leur fonctionnement n'est plus assuré que [grâce aux legs](#) qu'elles reçoivent et aux cessions d'actifs (1).

Ce faisant, le peu de réserves de sécurité dont elles disposent diminue inexorablement. Certaines risquent alors d'affronter de sérieuses difficultés dans les prochaines années. Ce qui est vrai en matière financière l'est aussi en matière de ressources humaines. Nombreux sont les diocèses qui seraient obligés de fermer de multiples paroisses s'ils ne faisaient pas appel à des prêtres venus en nombre croissant de l'étranger pour les animer.

Une organisation inadaptée

Est-il vraiment envisageable de poursuivre ainsi ? Les évêques et ceux qui les assistent s'épuisent un peu à maintenir à flot une organisation territoriale qui se veut proche de tous mais qui ne permet pas d'enrayer l'attrition. Elle n'est plus bien adaptée à la réalité ecclésiale et sociologique de notre pays, ni aux capacités et moyens dont l'Église dispose.

En impliquant les fidèles, il conviendrait de réduire plus avant les dépenses, de réunir des diocèses, de supprimer des structures, de renoncer à rester présent partout de la même manière. Nombre d'associations et d'entreprises qui avaient des organisations très décentralisées les ont restructurées. Il est temps [pour l'Église de faire de même](#), ce qui dégagera des moyens nécessaires pour l'évangélisation, dans une vision d'ensemble modifiée et renouvelée.

Des domaines prioritaires pour annoncer l'Évangile

Et la seconde suggestion consisterait à ce que la conférence se donne un plan d'action public avec des objectifs précis à atteindre dans quelques domaines essentiels pour l'annonce de l'Évangile. Chaque évêque, successeur des Apôtres, a bien entendu pleine autorité pour définir et déployer une pastorale adaptée à la réalité de son diocèse. Mais, réunis en Assemblée plénière, ils doivent pouvoir s'accorder sur quelques priorités communes (moins de cinq !) où une action conjointe ferait sens. Pour chacune de celles-ci seraient définis les objectifs à atteindre, les moyens dédiés et les mesures à déployer, le calendrier de mise en œuvre, les indicateurs de résultats, la méthode d'évaluation et d'ajustement au terme prévu. De tels plans pluriannuels ont été adoptés au niveau national pour la collecte des dons ou la gestion informatique. Faire de même en matière pastorale, ce qui est dans la mission statutaire de la conférence, permettrait de coordonner et de renforcer l'effort afin d'agir sur des sujets clés pour l'évangélisation. Et il conviendra d'assumer ces choix en concentrant les actions menées au niveau national sur ces seules priorités, sans dispersion.

Alléger, rééquilibrer et restructurer le dispositif ecclésial en France, définir au niveau national un plan d'action explicite, ordonné autour d'un nombre limité de priorités pastorales : tels sont deux objectifs concrets que les évêques de France et leur nouveau président, assisté d'un Conseil permanent renforcé, pourraient se donner et mettre en œuvre. La réflexion sur ces sujets est lancée ; le moment est venu de la conjuguer avec l'action, pour amplifier le souffle de la mission.

(1) Cf. *comptes publiés et site CEF*.